

Rome, le 13 Mai 2024

Prot. n° 132/2024-fr

Objet : Lampe de la famille du Rogate

Aux Révérends Supérieurs
des Circonscriptions Rogationnistes
Aux Révérendes Supérieures
des Circonscriptions et des Zones FDZ
Aux Missionnaires Rogationnistes
Aux laïcs associés RCJ FDZ

LEURS SIÈGES

Chers frères et sœurs

Nous cheminons ensemble vers le Centenaire de la naissance au Ciel de notre Saint Fondateur, et cette année, à l'occasion de sa Solennité, le 1^{er} juin, nous souhaitons accomplir un geste significatif, en tant que Famille du Rogate, auprès de l'insigne relique de son Cœur.

Comme expression de louange et d'action de grâce au Seigneur pour nous avoir donné, à nous et à l'Église, notre Saint Fondateur, comme signe de proximité avec Lui afin qu'Il puisse implorer de saintes vocations pour l'Église et pour nos Congrégations, le 1^{er} juin 2024 nous voulons placer dans la chapelle de l'église paroissiale des Saints Antoine et Hannibal Marie, à Rome, pendant la Sainte Messe de 19 heures, la "Lampe de la Famille du Rogate", qui restera allumée à tout moment, et sera alimentée par l'huile qui sera fournie, à tour de rôle, selon un calendrier spécial, par l'ensemble de la Famille du Rogate.

Dans un premier temps, la lampe sera alimentée par les deux Curies Générales ; par la suite, le calendrier sera défini d'un commun accord.

Avec l'espoir que les Divins Supérieurs béniront ce signe d'unité de la Famille du Rogate et accompagneront notre cheminement, nous vous saluons avec affection dans le Seigneur.


Madre Maria Eli Milanez, FDZ)

Sup. Gén.




P. Bruno Rampazzo, R.C.J.)

Sup. Gén.